



Classement :	IS1611	Date de création :	03/03/2016	Date de modification :	
--------------	--------	--------------------	------------	------------------------	--

L'allègement du feedban reste inscrit dans la feuille de route européenne

Dans le cadre de la séance de l'Académie vétérinaire de France du 25 février 2016 consacrée aux Protéines Animales Transformées (PAT), Koen VAN DYCK, (DG SANCO) a confirmé que la feuille de route concernant l'utilisation des PAT en alimentation animale allait être poursuivie après avoir pris du retard. C'est l'assurance de l'efficacité des moyens de contrôle de l'espèce d'origine des PAT qui a ralenti le processus d'autorisation d'usage.

Le test PCR « ruminants » mis en point en 2012 a permis en avril 2013 l'utilisation des PAT de porc et de volaille en aquaculture. La validation du test PCR « porc » en mars 2015 par le Laboratoire de Référence de l'UE devait être le sésame de l'utilisation des PAT de volaille en alimentation des porcs, mais plusieurs cas de « faux positifs » ont conduit au report de l'autorisation. Koen VAN DYCK explique que ces cas de « faux positifs » existent lorsque par exemple les aliments contiennent des produits autorisés dérivés de ruminants (lait par exemple). Il rappelle que le principe inscrit dans les textes, n'est pas d'utiliser le test PCR en première approche, mais à l'issue d'une procédure qui commence par un audit documentaire destiné à savoir ce qui compose l'aliment, suivi d'une analyse par microscope optique. Ce n'est qu'en cas de doute que devrait être utilisée la méthode PCR. Consciente que par facilité (et non par économie), le contrôle uniquement par la méthode PCR se généralise, la Commission européenne souhaite s'adapter et recherche d'autres méthodes notamment basées sur la spectrographie de masse.

Quant au test PCR volaille, il ne devrait pas être validé avant 2017.

En revanche, la levée d'exporter les PAT de ruminants, interdites en Europe, mais autorisées dans les pays tiers (pour l'aquaculture par exemple), devrait être discutée prochainement avec les Etats-Membres.